Le diabète gestationnel : un facteur de risque de diabète de type 2 à prévenir !

Une prévalence de diabète gestationnel en augmentation

En 2012, en France métropolitaine, la prévalence du diabète gestationnel était de 8 % contre 3,8 % en 2004 [2]. Certaines femmes ont un risque plus élevé de développer un diabète gestationnel.

Un dépistage doit être réalisé en présence d'au moins l'un de ces facteurs de risque :

- une grossesse tardive : chez les femmes âgées de plus de 35 ans, la prévalence atteint 14,2 %,
- l'indice de masse corporelle : chez les femmes atteintes d'obésité et de surpoids, la prévalence atteint respectivement 19,1 % et 11,1 %,
- des antécédents personnels de diabète gestationnel : pour les femmes ayant déjà développé un diabète gestationnel lors d'une précédente grossesse, la prévalence monte à 50 %,
- des antécédents familiaux de diabète de type 2 (parents, frère, soeur),
- des antécédents de macrosomie foetale : poids de naissance d'un bébé supérieur à 4 kg

Des risques de complications accrus

Le diabète gestationnel peut être source de complications pour la mère et pour l'enfant. Les risques de complications de la grossesse sont de 15,7 % pour les femmes atteintes d'un diabète gestationnel. 27,1 % des femmes, soit près d'une femme sur quatre atteinte de diabète gestationnel se fait hospitaliser pendant sa grossesse. Parmi les complications [3], liées à un diabète gestationnel, on retrouve notamment un risque de macrosomie : 9,4 % des femmes diagnostiquées d'un diabète gestationnel sont concernées par la macrosomie contre 5,9 % des autres femmes.

[1] BEH 9 du 22 mars 2016 : « Diabète gestationnel en France en 2012 : dépistage, prévalence et modalités de prise en charge pendant la grossesse.
[2] Selon le registre Audipog, renseigné par des maternités volontaires publiques et privées provenant de toutes les régions de France
[3] Les principales complications sont la pré-éclampsie, l'hypertension, la rupture prématurée de la poche des eaux ou le cerclage

Des pratiques de dépistage à améliorer

La Fédération Française des Diabétiques tient à lancer un signal d'alarme fort : le diabète gestationnel est un facteur de risque avéré de diabète type 2, Malgré un taux de dépistage élevé, un nombre non négligeable de femmes à risque échappe encore au dépistage. De meilleures pratiques, des actions d'information ciblées devraient permettre d'identifier et prévenir précocement les risques de survenue d'un diabète ultérieur. En effet, cinq ans après le diagnostic du diabète gestationnel chez les femmes, 30 à 50 % d'entre elles développent un diabète de type 2.

Ce que veut la Fédération Française des Diabétiques :

Nous appelons donc à une prise en charge globale du diabète gestationnel fondée sur :

- un suivi accru pendant la grossesse
- un suivi adapté régulier après la grossesse pouvant prévenir le développement d'un diabète de type 2, ciblant les facteurs modifiables : l'activité physique et l'alimentation,
- une coordination des acteurs de santé autour de la patiente : médecins traitants, endocrinologues, gynécologues, obstétriciens, sages-femmes, équipes de PMI centres de planification…